

## Questions orales

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, les arrangements qui ont été pris concernant l'importation, soit aux États-Unis soit dans l'est du Canada, n'ont pas été conclus entre les gouvernements mais sur une base commerciale entre les compagnies. Nous n'avons pas, pour le moment, l'intention de modifier ce *modus vivendi*.

**M. Woolliams:** Vu que ces arrangements n'interviennent pas entre gouvernements, le ministre peut-il assurer la Chambre que l'importation ne sera pas interrompue et que le prix de l'essence et des autres sous-produits du pétrole brut pour le consommateur canadien n'augmentera pas au cours des quelques prochains mois?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, j'apprécie fort qu'on dise que je suis en mesure de maîtriser la situation politique au Moyen-Orient, mais je ne saurais vous en donner l'assurance.

**M. Woolliams:** Puis-je poser une autre question supplémentaire?

**M. Fairweather:** Je croyais que le temps était la seule chose que le gouvernement reconnaissait ne pas pouvoir contrôler.

**M. Woolliams:** Hier soir, le comité a présenté une motion demandant au ministre de produire tous les rapports qu'il a demandés relativement à la production et au transport à cause de l'insuffisance actuelle des oléoducs. Le ministre est-il prêt maintenant à accepter, au moment voulu, de déposer ces rapports, y compris ceux qu'il a sans doute demandés à l'Office national de l'énergie, et à les faire connaître à la Chambre des communes et au grand public afin que nous puissions découvrir quelles études ont été poursuivies pendant les quatre dernières années?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, comme le sait le député ces documents sont confidentiels en vertu de l'article 23 de la loi sur l'Office national de l'énergie. Toutefois, j'ai indiqué au comité que je serais prêt à produire les documents qui ne sont pas sous le sceau du secret ou qui, en raison de l'intérêt public, ne sont pas difficiles à produire. Beaucoup de ces rapports ont été, bien sûr, communiqués de vive voix par mes prédécesseurs et moi-même.

## LA CAPACITÉ DES ENTREPÔTS DE MONTRÉAL—LES RISQUES DE PÉNURIE

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Au cas où un accident ou un événement d'ordre international se produirait et réduirait, ou stopperait l'approvisionnement du marché montréalais en pétrole, le ministre peut-il nous dire quelle est notre capacité d'entreposage et pendant combien de temps les stocks d'alimentation de nos raffineries seraient disponibles à Montréal?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence a l'impression que cette question est hypothétique. Quoi qu'il en soit, le ministre voudra peut-être y répondre brièvement.

[M. Woolliams.]

**L'hon. Donald S. MacDonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Sous réserve d'une confirmation, monsieur l'Orateur, et sans dispositions spéciales concernant le transport du pétrole au Canada, je dirais environ 45 jours.

\* \* \*

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

## YELLOWKNIFE—L'ENQUÊTE SUR L'ACCIDENT D'AVION—DEMANDE D'AUTORISATION EN FAVEUR DES AVOCATS DES FAMILLES ÉPROUVÉES

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Étant donné l'intérêt bien compréhensible que le public porte à l'issue de l'enquête judiciaire qui est menée à l'heure actuelle à Yellowknife, envisage-t-il de donner l'ordre au coroner d'autoriser les avocats de la Fraternité nationale des Indiens et des familles des personnes qui sont mortes dans l'accident qui fait l'objet de cette enquête, à participer à l'enquête judiciaire et à interroger des témoins?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, c'est le coroner qui est chargé de mener cette enquête judiciaire et, à mon avis, je ne suis pas en droit de donner le genre d'instructions dont parle le député.

• (1500)

**M. Fairweather:** Le ministre ou son délégué se sont-ils entretenus avec M. England de la nécessité de prendre des dispositions spéciales pour mener cette enquête?

**M. Lang:** Je sais que le coroner et les autorités locales, y compris un de mes représentants, se sont entretenus déjà bien des fois avec les journalistes pour répondre le plus possible à leurs désirs.

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Justice, en sa qualité de procureur général des Territoires du Nord-Ouest. Va-t-il intervenir, comme tout procureur général provincial le ferait et discuter de la question avec le coroner, afin qu'une enquête en règle soit instituée et que justice soit rendue? Nous dirait-il aussi pourquoi, étant donné l'autonomie du pouvoir judiciaire dans les Territoires du Nord-Ouest, il a jugé nécessaire de déléguer un agent spécial de son ministère, M. Trainor, pour représenter la Couronne?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, la présence là-bas d'un de mes représentants à titre de procureur général des Territoires du Nord-Ouest, indique que nous suivons de très près la situation et mettons à la disposition de l'enquête et du coroner l'aide dont on pourrait avoir besoin. L'autonomie accordée aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, en ce qui concerne les questions juridiques locales, ne supprime en rien l'obligation formelle où se trouve le procureur général lorsqu'il s'agit de poursuites et d'autres questions d'ordre juridique.

On s'interroge sur la somme de travail en cours et sur diverses autres considérations relatives à la nature de la cause pour savoir s'il faudra recourir à quelqu'un d'en dehors des Territoires du Nord-Ouest ou du personnel juridique ordinaire du procureur général des Territoires du Nord-Ouest.